

## Septième Sommet des Présidents de Parlement à l'occasion du G20

7-8 octobre 2021,

suivi de la Réunion parlementaire préalable à la COP26

8-9 octobre 2021 à Rome

**Les 7 et 8 octobre (matin) 2021**, l'UIP et le Sénat italien ont organisé à Rome, au Palazzo Madama, siège du Sénat de la République italienne, le **Septième Sommet des Présidents de Parlements à l'occasion du G20**, sur le thème : « *les parlements pour les personnes, la planète et la prospérité* ».

**Mme Laëticia Saint-Paul**, vice-présidente de l'Assemblée nationale en charge des affaires internationales, et **M. Hervé Maurey**, ancien Président de la commission permanente du Sénat à l'Aménagement du territoire et au Développement durable y ont respectivement représenté MM. Richard Ferrand et Gérard Larcher, présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat.



*M. Hervé Maurey*

Outre la délégation française et les deux chambres du parlement italien, étaient présentes, notamment, les chambres d'Argentine, du Brésil, de Chine, d'Allemagne, d'Inde, d'Indonésie, de la République de Corée, du Mexique, de la Fédération de Russie, de l'Arabie Saoudite, de l'Afrique du Sud, de Turquie, du Royaume-Uni, des Etats-Unis d'Amérique et des Pays-Bas.

À son arrivée à Rome, le 6 octobre, la délégation parlementaire a été reçue à l'ambassade de France, au palais Farnèse pour une réunion de travail avec Son Exc. M. Christian Masset, ambassadeur de France en Italie, qui a brossé un tableau général de la situation politique en Italie et des relations avec la France. Cette réunion a été suivie d'un dîner offert à sa Résidence par son Exc. Mme Céline Jurgensen, représentante permanente de la France près les organisations de l'ONU à Rome.

Au cours de la session d'ouverture, le jeudi 7 octobre, les participants ont entendu les allocutions de Mme Maria Elisabetta Alberti Casellati, Présidente du Sénat italien, de M. Roberto Fico, Président de la Chambre des députés italienne, de M. Mario Draghi,

Président du Conseil des Ministres italien, de Mme Nancy Pelosi, Présidente de la Chambre des représentants des Etats-Unis, et M. Duarte Pacheco, président de l'UIP.

La matinée s'est poursuivie avec une session consacrée aux « *réponses à la crise sociale et de l'emploi provoquée par la pandémie* ». Cette session, modérée par Mme Meritxell Batet, présidente du Congrès des Députés d'Espagne, a été introduite par les exposés liminaires de M. Mathias Cormann, secrétaire général de l'OCDE, Mme Maria Chiara Carozza, présidente du Conseil National de la Recherche (CNR) italien, M. Luca Visentini, Secrétaire général de la confédération européenne des syndicats et de Mme Valeria Ronzitti, Secrétaire général de SGI Europe et représentant également les autres organisations patronales européennes, Business Europe et SME United.

**M. Hervé Maurey, sénateur**, a pris part au débat qui a suivi. Il a rappelé que la pandémie et le confinement qu'elle a imposé avaient impacté fortement les économies, provoqué une diminution sensible des émissions de Co2, et apporté ainsi la démonstration de l'impact des activités économiques sur le climat. Selon l'OCDE, il faudrait que cette baisse de l'activité se prolonge jusqu'en 2030 pour ne pas aller au-delà d'un réchauffement à hauteur de 1°C. C'est dire l'importance des efforts qui doivent encore être faits. La nécessaire relance de l'économie ne doit pas se faire au détriment du climat. Elle doit au contraire favoriser et accélérer une véritable transition.

Partant de l'analyse de la situation française, il a indiqué que la France avait mis en place une politique généreuse de soutien aux secteurs et aux entreprises les plus touchées, d'un coût d'environ 240 milliards d'euros, au prix d'un alourdissement de la dette qui nécessitera 20 ans pour être remboursé. Ces mesures de soutien ont été complétées par un plan de relance de 100 milliards d'euros destiné à renforcer la compétitivité des entreprises, avec un volet social et territorial, ainsi qu'un volet sur l'écologie affichant l'objectif ambitieux pour la France de devenir la première économie décarbonnée d'Europe.

L'Union européenne a également adopté un plan de relance conséquent, à hauteur de 800 milliards d'euros, et posé des règles environnementales pour pouvoir en bénéficier. Les parlements devront s'assurer du respect de leurs engagements par les différents pays et ne pas laisser les seules ONG être les vigies de la mise en œuvre des objectifs pour le climat. Ils doivent être plus présents dans les négociations internationales et dans les réunions de la COP auxquelles ils sont encore trop peu associés.

Il s'est réjoui de ce que la présidence italienne du G20 ait choisi de mettre en avant la dimension climatique, et que la tarification du carbone et l'avenir de la planète soient effectivement inscrits dans les objectifs assignés au G20, à un moment où il est essentiel de prendre en compte la transition écologique et la protection du climat.

Au cours des débats, ont notamment été soulignés les enjeux liés à une politique globale en vue d'une diffusion mondiale et équitable des vaccins, ainsi que la nécessaire coordination internationale pour lutter contre le changement climatique. Le rôle joué par les parlements a été mis en valeur par les différents orateurs qui ont exposé les mesures adoptées dans leur pays dans ces domaines.

Au cours de l'après-midi, le Sommet a tenu une deuxième session sur le thème « *Relance du développement économique en termes de durabilité sociale et environnementale* », modérée par sir Lindsay Hoyle, Président de la chambre des communes du Royaume-Uni. Cette session a été introduite par les propos liminaires de MM. David Sassoli, Président du parlement européen, Sergio Massa, Président de la Chambre des députés d'Argentine,

Om Birla, Président de la Chambre du Peuple de l'Inde, Akinwuni Adesinia, Président de la banque africaine de développement.

Intervenant au cours du débat, **Mme Laëtitia Saint-Paul**, vice-présidente de l'Assemblée nationale, a estimé que l'ajustement carbone aux frontières devra être une priorité de l'Union européenne. La France est prête à consentir des efforts mais à la condition qu'ils soient partagés. Ce qui justifie l'inclusion de « clauses-miroir » dans les accords commerciaux passés par l'Union européenne. Plaidant pour une concurrence loyale au bénéfice de l'agriculture européenne face aux produits importés, elle a fait valoir qu'il n'était pas possible d'accepter dans le marché unique des produits importés qui ne pourraient pas y être produits compte tenu des réglementations en vigueur. C'est un préalable pour engager une transformation des conditions de production et enclencher un cercle vertueux au niveau mondial.

Les débats ont mis en évidence l'importance d'une volonté politique forte, d'un leadership et d'un véritable partenariat au niveau mondial. Le risque de désertification de l'Afrique et d'un exode massif face au changement climatique a été souligné par les représentants du continent.

Une troisième session, tenue dans la matinée du vendredi 8 octobre a porté sur « *Sécurité alimentaire et durabilité après la pandémie* ». Modérée par M. Pier Ferdinando Casini, Président du groupe italien de l'UIP et Président honoraire de l'UIP, elle a été introduite par les propos liminaires de MM. Qu Dongyu, Directeur général de la FAO, Enrico Giovanni, ministre des infrastructures et de la mobilité durables, ainsi que de Mmes Amina J. Mohammed, Vice-secrétaire générale des Nations Unies, et Marcela Villareal, Directrice de la Division des partenariats de la FAO, responsable de l'initiative des Fronts parlementaire contre la faim.

Intervenant dans le débat, **Mme Laëtitia Saint-Paul**, vice-présidente de l'Assemblée nationale, a souligné le rôle des appellations d'origine protégées (AOP). Elle a fait valoir que les consommateurs devaient savoir où ce qu'ils consomment a été produit et dans quelles conditions. Les AOP (3 400 dans l'Union européenne) sont une garantie de qualité et de production vertueuse. Elles permettent d'identifier toutes les étapes de production dans une aire géographique avec la reconnaissance d'un savoir-faire. Elles figureront dans le programme de travail du Conseil Agriculture sous la Présidence française de l'Union européenne (PFUE). Elles répondent à des attentes concrètes bien comprises par les citoyens. Malheureusement, les AOP ne sont pas très répandues en Europe et dans le monde. Les accords bilatéraux les protégeant devraient être généralisés. Cette question devrait figurer dans la déclaration finale de la COP 26.

Les débats ont souligné la situation des pays les plus fragiles, comme l'Afghanistan, et l'absence d'alternative à une approche multilatérale axée sur la solidarité internationale. La crise climatique a un impact direct sur le système de production alimentaire et sur la nutrition. Les pays du G 20, qui représentent 80% de la production alimentaire, doivent être en première ligne pour répondre aux besoins alimentaires.

**Le 8 et 9 octobre après-midi**, l'UIP et le parlement italien ont organisé à Rome, au Palazzo Montecitorio, siège de la chambre des députés italienne, une **réunion parlementaire préalable à la COP26**, avec la participation de Présidents du P20.



MM. Hervé Maurey, Frédéric Marchand et Joël Bigot

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en début d'après-midi, en présence du Président de la République italienne, M. Sergio Mattarella. Elle a été introduite par les allocutions liminaires de M. Roberto Fico, Président de la Chambre des députés italienne, Mme Maria Elisabetta Alberti Casellati, Présidente du Sénat italien, M. Duarte Pacheco, Président de l'UIP et M. Pier Ferdinando Casini, Président du groupe italien de l'UIP et Président honoraire de l'UIP.

Trois orateurs principaux ont débattu sur le thème : « *Ambitions mondiales pour contrer le changement climatique* » : M. Giorgio Parisi, Lauréat du Prix Nobel de Physique 2021, Mme Nancy Pelosi, Présidente de la Chambre des représentants des Etats-Unis, et M. Luigi Di Maio, ministre italien des affaires étrangères et de la coopération internationale.

Une première séance, consacrée aux « *approches vertes de la reprise post-covid19* », a été modérée par M. John Mcfall of Alcluith, Président de la Chambre des Lords du Royaume-Uni, puis introduite par les interventions liminaires de Mme Marina Neira, Directrice du Département santé publique et déterminants sociaux et environnementaux de la santé de l'OMS, M. Ajay Mathur, Directeur général de l'Alliance solaire internationale, et M. Bruno Pozzi, Directeur du bureau régional pour l'Europe du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Intervenant dans le débat, **M. Hervé Maurey** a fait valoir que la pandémie avait souligné la vulnérabilité de l'économie mondiale ainsi que le lien entre celle-ci et le climat. Face à la crise, le gouvernement français a voulu réagir avec force en mettant en place une politique dite du « quoi qu'il en coûte » qui a permis de réduire l'impact économique et social de la crise mais représente un coût d'environ 240 milliards d'euros.

Il a souligné le rôle des collectivités territoriales dans la gestion de la pandémie et dans la mise en place des mesures de soutien à l'activité. Il a précisé que le plan de relance français, d'un montant de 100 milliards d'euros s'articulait autour de trois axes : le renforcement de la compétitivité des entreprises ; la cohésion sociale et territoriale ; la promotion de l'écologie avec l'ambition de la France de devenir la première économie décarbonée en Europe.

Il a également insisté sur le rôle clé de la coopération internationale entre tous les pays et au sein du G 20, rappelant que celui-ci avait été créé à la suite des crises des années 90, et devait être un cadre de solidarité pour gérer les conséquences de la crise sanitaire, favoriser la résilience des économies, accompagner la transition et soutenir la lutte contre la pauvreté.

Une seconde séance, tenue dans l'après-midi, et consacrée à « *l'état des négociations de la COP26* », a été modérée par M. Roberto Fico, président de la chambre des députés italienne.

Cette séance, introduite par M. Roberto Cingolani, Ministre italien de la transition écologique, et M. Selwin Hart, Conseiller spécial auprès du Secrétaire général de l'ONU sur l'action climatique et Sous-secrétaire général pour l'équipe de soutien sur les changements climatiques, a permis d'entendre le compte rendu par deux leaders de la jeunesse, Mme Federica Gasbarro et M. Daniele Guadagnolo, des conclusions et des propositions de la réunion tenue en 2021 à Milan « Youth4Climate : Driving Ambition ».

La troisième séance, tenue dans l'après-midi du samedi 9 octobre, a porté sur « *le financement des politiques mondiales pour le climat* ». Modérée par M. Lindsay Hoyle, Président de la Chambre de communes du Royaume-Uni, elle a été introduite par les allocutions liminaires de Mme Laurence Maillart-Méhaignerie, Présidente de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale française, et de Mme Vera Songwe, Secrétaire générale adjointe des Nations Unies, Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique.

La quatrième séance, sur le thème « *La contribution parlementaire à la réalisation des objectifs de la COP26* ». Modérée par M. Roberto Fico, président de la Chambre des députés italienne, elle a été introduite par les allocutions de M. Antonio Lopez de Uralde Garmendia, Président de la Commission de la transition écologique et du défi démographique du Congrès des députés espagnols, et Mme Munaza Hassan, Présidente de la Commission sur les changements climatiques de l'Assemblée nationale du Pakistan.

Intervenant au cours du débat, **M. Hubert Julien-Laferrrière**, président exécutif du groupe français, a insisté sur le nécessaire respect de leurs engagements financiers par les plus riches. Ce qui constitue un enjeu de confiance à l'égard des pays en développement.

La fin de la session a été consacrée à la présentation du projet de document final révisé, par les deux co-rapporteurs, Mme Alessia Rotta, Présidente de la Commission de l'environnement de la chambre des députés italienne, et M. Alex Sobel, membre de la chambre des communes du Royaume Uni. Le document final, adopté par consensus, sera présenté en vue de son adoption définitive lors de la réunion parlementaire à l'occasion de la COP26 le 7 novembre à Glasgow.

A l'occasion de leur venue à Rome, les délégations parlementaires ont été reçues en audience au Vatican par le pape François qui a prononcé une courte allocution, insistant notamment sur la gravité des enjeux climatiques et sur le rôle des parlements dans la protection de la planète, en réponse aux allocutions que lui ont adressés Mme Maria Elisabetta Casellati, Présidente du Sénat italien, M. Duarte Pacheco, président de l'UIP et M. Roberto Fico, président de la chambre des députés italienne.